

Les relations internationales

Union Interparlementaire

L’Union interparlementaire (UIP) est l’organisation mondiale des parlements nationaux et existe depuis 1889. Actuellement, 166 pays en font partie. La Belgique est l’un des neuf pays membres fondateurs. La Chambre et le Sénat sont représentés au sein de l’organisation par le Groupe belge de l’UIP.

Pour plus d’informations sur l’organisation et les activités du Groupe belge ainsi que sur l’Union interparlementaire en général, voir le [site internet du Groupe](#).

Bureau et Assemblée générale du Groupe belge de l’UIP

Pendant la session ordinaire 2013-2014, le Bureau du Groupe belge de l’UIP était composé de 14 membres, dont huit membres de la Chambre:

- titulaires: Christiane Vienne (présidente du Groupe depuis le 25 septembre 2013, en remplacement de Patrick Moriau, décédé le 20 juillet 2013), François-Xavier de Donnea (vice-président), Miranda Van Eetvelde (vice-présidente), Dirk Van der Maelen, Stefaan Van Hecke
- suppléants: Denis Ducarme, Jan Jambon, Christophe Lacroix (remplace Christiane Vienne depuis le 25 septembre 2013).

Le Président de la Chambre des représentants est invité d’office aux réunions du Bureau du Groupe.

Le Bureau du Groupe s’est réuni le 25 septembre et le 24 octobre 2013 ainsi que le 14 janvier et le 22 avril 2014. L’Assemblée générale annuelle du Groupe a eu lieu le 4 février 2014.

Mandats de parlementaires belges au sein de l’UIP

- François-Xavier de Donnea:
 - a) vice-président de la Deuxième Commission de l’Assemblée de l’UIP (Développement durable, financement et commerce) depuis mars 2013. Il était déjà vice-président suppléant de cette commission depuis avril 2011 (mandat de 4 ans).
 - b) membre du Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire depuis avril 2012 (mandat de 4 ans).
 - c) membre du Comité directeur du Groupe des Douze Plus depuis octobre 2010. Le Groupe des Douze Plus est le groupe géopolitique de la Belgique au sein de l’UIP. Il réunit les pays membres du Conseil de l’Europe ainsi que Israël, le Canada, l’Australie et la Nouvelle-Zélande.

- Dirk Van der Maelen: membre du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l’OMC (Organisation mondiale du commerce) depuis septembre 2010 (mandat de 4 ans). Cette conférence est une initiative conjointe de l’UIP et du Parlement européen et se réunit en principe une fois par an. Le Comité de pilotage est chargé de préparer les sessions de la conférence et de suivre les activités de l’OMC pendant les périodes entre les sessions.
- Christiane Vienne: membre suppléant du Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient (élue le 20 mars 2014 – mandat de 4 ans).

Activités

Assemblées statutaires de l’UIP

129^e Assemblée, Genève, 7-9 octobre 2013

Les membres suivants de la Chambre ont participé à cette session:

Christiane Vienne, présidente de la délégation

François-Xavier de Donnea

Miranda Van Eetvelde.

La session comportait (i) un débat d’urgence sur le thème « Superviser la destruction des armes chimiques et l’interdiction de leur emploi: le rôle des parlements », (ii) des débats préliminaires sur les thèmes à examiner par les trois commissions permanentes lors de l’assemblée suivante, (iii) des réunions de la commission des Affaires des Nations Unies et (iv) des panels sur la problématique des personnes déplacées dans leur propre pays et sur le contrôle des partis politiques sur les parlementaires.

La commission des Affaires des Nations Unies a débattu des questions suivantes:

- interaction entre les équipes de pays de l’ONU et les parlements nationaux
- suivi de la 4^e Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA-IV)
- incidences du Traité sur le commerce des armes adopté récemment,
- application de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la non-prolifération des armes de destruction massive
- appui parlementaire aux engagements internationaux concernant les droits des groupes vulnérables, en particulier les peuples autochtones et les personnes handicapées.

Miranda Van Eetvelde est intervenue dans le débat préliminaire sur le thème « Pour un monde exempt d’armes nucléaires: la contribution des parlements » (Commission I: Paix et sécurité internationale)

Christiane Vienne est intervenue dans le débat de la Commission des Affaires des Nations Unies sur le rôle des parlements dans la mise en œuvre du traité des Nations Unies sur le commerce des armes.

François-Xavier de Donnea a participé aux travaux du comité Droit international humanitaire, qui a débattu de la situation des réfugiés syriens ainsi que de la problématique de l’apatridie. Les membres du comité ont également visité le siège du Comité international de la Croix-Rouge à Genève.

La délégation belge a joué un rôle actif dans la discussion des amendements aux Statuts et Règlements de l’UIP visant à modifier le format de l’Assemblée et le fonctionnement des commissions à partir de 2014. Elle a proposé une série de sous-amendements techniques, dont la plupart ont été acceptés. Un amendement de compromis concernant la composition des bureaux des commissions permanentes, présenté par François-Xavier de Donnea, a également été adopté.

130^e Assemblée, Genève, 16-20 mars 2014

Les membres suivants de la Chambre ont participé à la session:
François-Xavier de Donnea, président de la délégation
Miranda Van Eetvelde.

L’Assemblée a adopté les résolutions suivantes:

- Pour un monde exempt d’armes nucléaires: contribution des parlements (Commission I: Paix et sécurité internationale)
- Pour un développement résilient face aux risques: prendre en compte l’évolution démographique et les contraintes naturelles (Commission II: Développement durable, financement et commerce)
- Protéger les droits des enfants, en particulier des enfants migrants non accompagnés, et empêcher l’exploitation des enfants dans les situations de conflit armé: le rôle des parlements (Commission III: Démocratie et droits de l’homme)
- Contribuer au rétablissement de la paix et de la sécurité et à la consolidation de la démocratie en République centrafricaine: l’apport de l’UIP (point d’urgence).

La Commission des Affaires des Nations Unies, qui est devenue la quatrième commission permanente et se réunira dorénavant lors de chaque Assemblée, a débattu de la contribution des parlements à l’élaboration de la prochaine génération des objectifs de développement, ainsi que de la préparation d’une nouvelle résolution de l’Assemblée générale des Nations Unies sur l’interaction entre l’ONU, les parlements et l’UIP.

Le débat général avait pour thème: « L’UIP a 125 ans: renouveler notre engagement au service de la paix et de la démocratie ».

François-Xavier de Donnea a présidé la Deuxième Commission, où l’un des deux rapporteurs était le sénateur belge Philippe Mahoux.

M. de Donnea a également participé à une réunion conjointe des bureaux des commissions permanentes et des présidents des groupes géopolitiques sur la mise en œuvre du nouveau fonctionnement des commissions, ainsi qu’aux travaux du comité Droit international humanitaire, où il est notamment intervenu sur la protection des prestataires de soins de santé dans les situations de conflit.

Au sein du Groupe des Douze Plus, il a recommandé d’organiser une rencontre avec la délégation russe sur la situation en Ukraine (qui était l’une des propositions pour le débat d’urgence) et il a ensuite présidé cette réunion au nom du Groupe. A son initiative, le Groupe des Douze Plus a également revendiqué un poste de co-rapporteur sur le thème retenu par la Troisième Commission pour l’Assemblée suivante (octobre 2014). M. de Donnea a souligné la

nature délicate de ce thème, proposé par les Emirats Arabes Unis (« Souveraineté nationale, non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et protection des droits de l’homme dans le droit international »). La candidature du sénateur belge Philippe Mahoux a été proposée et acceptée par l’Assemblée.

La délégation belge a activement soutenu le candidat belge au poste de Secrétaire général de l’UIP, Geert Versnick, ancien membre de la Chambre des représentants. C’est toutefois le secrétaire général adjoint de l’UIP, Martin Chungong (Cameroun), qui a été élu.

Conférences spécialisées de l’UIP

- Audition parlementaire annuelle à l’ONU, New York, 14-15 novembre 2013: Christiane Vienne
- Conférence parlementaire annuelle sur l’OMC, en marge de la 9^e Conférence ministérielle de l’OMC, Bali (Indonésie), 2-6 décembre 2013: Dirk Van der Maelen
- Réunion parlementaire dans le cadre de la 58^e session de la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme, New York, 11 mars 2014: Corinne De Permentier

Autres réunions de l’UIP

- Dirk Van der Maelen a participé aux réunions du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l’OMC qui se sont tenues à Genève, le 2 octobre 2013 (en marge du Forum public annuel de l’OMC) et à Bruxelles, les 11-12 février 2014.

Il a également représenté l’UIP au deuxième colloque préparatoire en vue de la session 2014 du Forum pour la coopération en matière de développement (DCF) de l’ONU à Montreux (Suisse), les 24-25 octobre 2013.
- François-Xavier de Donnea a participé à la réunion du Comité directeur du Groupe des Douze Plus à Paris, le 10 février 2014.

Contacts bilatéraux du Groupe belge de l’UIP

Le Groupe belge de l’UIP a créé 105 sections bilatérales pour promouvoir les relations avec les parlements d’autres pays. Ils sont répartis en huit groupes régionaux (Europe occidentale, Europe méridionale, Europe centrale, Eurasie, Moyen-Orient/Afrique du Nord, Afrique, Asie/Océanie et Amérique). Les membres du Parlement fédéral adhèrent à titre individuel à ces sections, dont 65 sont présidées par des membres de la Chambre.

Le 22 avril 2014, le Bureau du Groupe belge de l’UIP a approuvé une réorganisation des sections, qui sera appliquée dès la prochaine législature. Un certain nombre de sections sont regroupées, ramenant le nombre total des sections à 68. La répartition en groupes régionaux est maintenue.

A l’invitation de Herman De Croo, président de la section Belgique-Russie, une délégation du groupe d’amitié de la Douma d’Etat russe pour le Benelux, menée par M. Nikolai Guerassimenko, est venue en Belgique du 30 septembre au 2 octobre 2013.

Les 25 et 26 mars 2014, Stefaan Vercaemer, président de la section Belgique-Pologne, a accueilli une délégation du groupe d’amitié Pologne-Belgique du parlement polonais, menée par M. Marek Ziolkowski.

Du 22 au 26 novembre 2013, une délégation de la section Belgique-Roumanie, conduite par sa présidente, Muriel Gerkens, a visité la Roumanie, à l’invitation du groupe d’amitié correspondant du parlement roumain. David Clarinval faisait également partie de cette délégation.

Une délégation de la section Belgique-Maroc, conduite par sa présidente, Zoé Genot, s’est rendue à Rabat et à Casablanca, du 5 au 8 janvier 2014, à l’invitation du groupe d’amitié correspondant du parlement marocain. Denis Ducarme faisait également partie de cette délégation.

Par ailleurs, Bruxelles a été le théâtre de rencontres avec des délégations parlementaires, des ambassadeurs et d’autres représentants des pays suivants: Afrique du Sud, Burundi, Cameroun, Chine, Chypre, Colombie, R.D. Congo, Egypte, Estonie, Israël, Italie, Japon, Maroc, Moldova, Ouzbékistan, Palestine, Pays-Bas, Serbie, Soudan, Turquie et Ukraine.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

L'objectif du Conseil de l'Europe: réaliser une union plus étroite entre les Etats démocratiques européens par l'instauration d'un véritable dialogue sur les problèmes auxquels la société européenne est confrontée. Les initiatives de l'Assemblée parlementaire ont abouti à de multiples conventions, parmi lesquelles la Convention européenne des droits de l'homme.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe est composée de 318 parlementaires et de leurs suppléants, élus ou désignés par les parlements nationaux parmi leurs propres membres. 47 pays membres, 3 parlements nationaux "observateurs" + 2 parlements nationaux « Partenaire pour la démocratie ».

L'Assemblée tient chaque année une session divisée en quatre parties, qui durent chacune environ une semaine, au printemps, en été, en automne et en hiver.

Compétences

L'Assemblée vote des recommandations, des avis, des résolutions ou des directives. Les parlementaires s'expriment à titre personnel et n'engagent pas leur gouvernement; ils respectent cependant les consignes de vote décidées au sein des cinq groupes politiques constitués à l'Assemblée.

Organisation

Les travaux de l'Assemblée sont préparés par 8 commissions spécialisées. La Commission permanente agit au nom de l'Assemblée dans l'intervalle des sessions.

Composition de la délégation de la Chambre des représentants

Membres effectifs

MR: Daniel Bacquelaine
N-VA: Daphné Dumery
PS : Philippe Blanchart
CD&V: Roel Deseyn

Suppléants

PS: Olivier Henry
sp.a: Dirk Van Der Maelen
N-VA: Kristien Van Vaerenbergh

Président de la délégation: Philippe Mahoux

Vice-Président de la délégation: Daphné Dumery

Activités

- a) Rapport de la quatrième partie de la Session ordinaire de l’Assemblée parlementaire du Conseil de l’Europe Strasbourg, 30 septembre - 4 octobre 2013

Textes adoptés:

- Les activités de l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 2012-2013
- Le droit des enfants à l’intégrité physique
- L’évolution de la procédure de suivi de l’Assemblée (juin 2012 - septembre 2013)
- La sécurité nationale et l’accès à l’information
- Le fonctionnement des institutions démocratiques en Bosnie-Herzégovine
- Le respect des obligations et engagements de la République de Moldova
- La situation en Syrie
- Les personnes portées disparues dans les conflits européens: le long chemin pour trouver des réponses humanitaires
- Agendas de l’Union européenne et du Conseil de l’Europe en matière de droits de l’homme: des synergies, pas de doubles emplois !
- La sécurité alimentaire, un défi permanent qui nous concerne tous
- La lutte contre la discrimination des seniors sur le marché du travail
- Renforcer l’institution du médiateur en Europe

- b) Réunion de la Commission permanente de l’Assemblée parlementaire du Conseil de l’Europe Vienne (Autriche), le 22 novembre 2013

Textes adoptés:

- Contrôler les retours des migrants en situation irrégulière et des demandeurs d’asile déboutés par voie terrestre, maritime ou aérienne
- Le trafic de drogue en provenance d’Afghanistan, une menace pour la sécurité européenne
- La participation d’États non membres aux conventions du Conseil de l’Europe
- Projet de Convention du Conseil de l’Europe contre le trafic d’organes humains
- Le harcèlement
- La violence faite aux femmes en Europe
- La démocratie et la limitation de mandats
- La bonne gouvernance des grandes métropoles
- La discipline des membres de l’Assemblée parlementaire

- c) Rapport de la première partie de la Session ordinaire de l’Assemblée parlementaire du Conseil de l’Europe, Strasbourg, 27 - 31 janvier 2014

Textes adoptés:

- Refuser l’impunité pour les meurtriers de Sergueï Magnitski
- L’évaluation du partenariat pour la démocratie concernant le Conseil national palestinien
- Une stratégie pour la prévention du racisme et de l’intolérance en Europe
- La lutte contre le racisme dans la police

- Internet et la politique: les effets des nouvelles technologies de l’information et de la communication sur la démocratie
- Les réfugiés syriens: comment organiser l’aide internationale?
- Les migrants: faire en sorte qu’ils constituent une richesse pour les sociétés d’accueil européennes
- Les tests d’intégration: aide ou entrave à l’intégration?
- Le fonctionnement des institutions démocratiques en Ukraine
- Intensifier les efforts de lutte contre les inégalités au niveau mondial: la contribution de l’Europe au processus des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)
- Le changement climatique: un cadre pour un accord mondial en 2015
- La diversification de l’énergie en tant que contribution fondamentale au développement durable
- Révision de la Convention européenne sur la télévision transfrontière
- L’obligation des organisations internationales de répondre de leurs actes en cas de violations des droits de l’homme

d) Réunion de la Commission permanente de l’Assemblée parlementaire du Conseil de l’Europe, Paris, le 7 mars 2014

Textes adoptés:

- Renforcer le signalement des soupçons d’abus sexuels sur les enfants
- Le patrimoine menacé en Europe
- La Convention européenne des droits de l’homme: le besoin de renforcer la formation des professionnels du droit

e) Rapport de la deuxième partie de la Session ordinaire de l’Assemblée parlementaire du Conseil de l’Europe, Strasbourg, 7 - 11 avril 2014

Textes adoptés:

- Prostitution, traite et esclavage moderne en Europe
- La demande de statut de Partenaire pour la démocratie auprès de l’Assemblée parlementaire présentée par le Parlement de la République kirghize
- La situation et les droits des minorités nationales traditionnelles en Europe
- Améliorer la protection et la sécurité des utilisateurs dans le cyberspace
- Le droit d’accès à internet
- Débat d’urgence: Développements récents en Ukraine: menaces pour le fonctionnement des institutions démocratiques
- L’accès à la nationalité et la mise en œuvre effective de la Convention européenne sur la nationalité
- Réexamen, pour des raisons substantielles, des pouvoirs déjà ratifiés de la délégation russe (article 9 du Règlement de l’Assemblée)
- Nécessité de s’occuper d’urgence des nouveaux cas de défaut de coopération avec la Cour européenne des droits de l’homme
- La protection des mineurs contre les dérives sectaires
- Un travail décent pour tous
- Les réfugiés et le droit au travail
- Éradiquer la pauvreté des enfants en Europe

- f) Réunion de la Commission permanente de l’Assemblée parlementaire du Conseil de l’Europe, Bakou (Azerbaïdjan), le 23 mai 2014

Textes adoptés:

- Combattre la violence sexuelle à l’égard des enfants: vers une conclusion positive de la Campagne UN sur CINQ (Recommandation 2045)
- Enfants migrants: quels droits à 18 ans? (Résolution 1996)
- La lutte contre le sida auprès des migrants et des réfugiés (Résolution 1997)
- Projet de Convention du Conseil de l’Europe contre la manipulation des compétitions sportives (Avis 287)
- Améliorer la coopération entre les institutions nationales des droits de l’homme et les parlements en matière d’égalité et de non-discrimination (Résolution 1998)

- g) Rapport de la troisième partie de la Session ordinaire de l’Assemblée parlementaire du Conseil de l’Europe, Strasbourg, 23 - 27 juin 2014

Textes adoptés:

- Le «bateau cercueil»: actions et réactions
- L’arrivée massive de flux migratoires sur les côtes italiennes
- Violence véhiculée dans et par les médias
- Évaluation de la mise en œuvre de la réforme de l’Assemblée parlementaire
- Vers une meilleure démocratie européenne: faire face aux enjeux d’une Europe fédérale
- Contribution parlementaire à la résolution du conflit du Sahara occidental
- Identités et diversité au sein de sociétés interculturelles
- L’intégration des immigrés en Europe: la nécessité d’une politique volontaire, continue et globale
- Les défis qui se posent à la Banque de développement du Conseil de l’Europe
- La mutation de l’administration en Europe: le service public en péril?
- Renforcement de l’indépendance de la Cour européenne des droits de l’homme
- Une justice pénale des mineurs adaptée aux enfants: de la rhétorique à la réalité

- h) Rapport de la quatrième partie de la Session ordinaire de l’Assemblée parlementaire du Conseil de l’Europe Strasbourg, 29 septembre - 3 octobre 2014

Textes adoptés:

- Faire barrage aux manifestations de néonazisme
- Les droits des femmes et les perspectives de coopération euro-méditerranéenne
- Bonne gouvernance et meilleure qualité de l’enseignement
- Élever le statut de l’enseignement et de la formation professionnels
- Le fonctionnement des institutions démocratiques en Géorgie
- Les activités de l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 2013-2014
- L’évolution de la procédure de suivi de l’Assemblée (octobre 2013 - septembre 2014)
- Les menaces contre l’humanité posées par le groupe terroriste connu sous le nom d’«EI»: la violence à l’encontre des chrétiens et d’autres communautés religieuses ou ethniques
- Les activités de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) en 2013-2014

- Le respect des obligations et engagements de l'Albanie
- Les alternatives au placement en rétention d'enfants migrants
- Vers une optimisation de la prise en charge des cancers du sein en Europe

Conseil interparlementaire consultatif de Benelux

Composition

Le Conseil interparlementaire consultatif de Benelux (ci-après: le Parlement Benelux) se compose de 21 parlementaires belges, de 21 parlementaires néerlandais et de 7 parlementaires luxembourgeois.

Au cours de la session 2013-2014, la délégation de la Chambre au Parlement Benelux était constituée comme suit: Mmes Maya Detiège (également vice-présidente du Parlement Benelux) et Veerle Wouters et MM . Philippe Collard (également président du groupe politique libéral du Parlement Benelux) , Olivier Henry, Christophe Lacroix, Jef Van den Bergh (également président du groupe chrétien du Parlement Benelux) et Jan Van Esbroeck.

Présidence et lieux de réunion

Au cours de la session 2013-2014, deux sessions plénières ont eu lieu à Luxembourg, les 6 et 7 décembre 2013 et les 21 et 22 mars 2014, sous la présidence de M. Marcel Oberweis, membre de la Chambre des députés luxembourgeoise.

Toutes les réunions de commission, exceptée une seule, ont eu lieu à Bruxelles. Les commissions ont également organisé des visites de travail.

Recommandations adoptées

Les 6 et 7 décembre 2013, les recommandations suivantes ont été adoptées:

- Recommandation relative au fonctionnement du Parlement Benelux: la recommandation a résulté de la motion adoptée le 9 avril 2013 par la *Tweede Kamer* des Pays-Bas. Cette motion remettait le Parlement Benelux en question.

À la suite du dépôt de cette motion, le Parlement Benelux a constitué un groupe de travail, présidé par la députée Maya Detiège. La recommandation préparée par le groupe de travail appelle à poursuivre la coopération moyennant une meilleure orientation politique, ce qui signifie que l’attention du Parlement Benelux doit aller en premier lieu aux travaux du Comité de ministres et du Secrétariat général de l’Union Benelux. Il convient par ailleurs d’améliorer l’appui logistique et l’information.

La session plénière a adopté la recommandation à l’unanimité et 2 abstentions.

Le 29 janvier 2014, Mme Maya Detiège a transmis cette recommandation au ministre néerlandais des Affaires étrangères, M. Frans Timmermans, qui préside le Comité de ministres depuis le 1^{er} janvier 2014.

Texte de la recommandation:

http://benelux-parlement.eu/docs/06_Aanbevelingen/BNL857-1.pdf

- Recommandation “relative à la coopération Benelux en matière de défense”: les budgets de défense ne cessent de se réduire alors que les missions de maintien de la paix ont le vent en poupe. Pour le Parlement Benelux, la coopération supranationale constitue la solution à cette situation paradoxale. Les pays du Benelux peuvent veiller à une plus grande cohérence en matière d’achat de matériel et de reconnaissance mutuelle de diplômes militaires, et coopérer dans le domaine de la défense aérienne, de la cyberguerre et de l’aide humanitaire

Texte de la recommandation:

http://benelux-parlement.eu/docs/06_Aanbevelingen/BNL855-2.pdf

- Recommandation “relative à la création d’une zone de télécommunications Benelux”: en attendant la mise en place d’un marché unique des télécommunications sans *roaming* dans toute l’Union européenne, le Parlement Benelux demande l’instauration d’un tarif de *roaming* unique pour l’ensemble du Benelux.

Texte de la recommandation:

http://benelux-parlement.eu/docs/06_Aanbevelingen/BNL856-2.pdf

Outre les recommandations précitées, le Parlement Benelux a examiné les thèmes suivants au cours de ses séances plénières:

- les 6 et 7 décembre 2013:
 - o Le Programme annuel 2014 des commissions du Parlement Benelux;
 - o Le Plan annuel 2014 de l’Union Benelux;
 - o “2013, Année européenne des citoyens”, débat avec Mme Viviane Reding, commissaire européenne en charge de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté;

Le compte rendu analytique peut être consulté sur l’hyperlien suivant:

http://benelux-parlement.eu/docs/02_PlenaireZitting/PV_december_2013_FR.pdf

- Les 21 et 22 mars 2014:
 - o La reconnaissance des diplômes
 - o La limitation de l’usage de plomb de pêche et promotion de substituts respectueux de l’environnement
 - o Les conséquences de l’épuisement progressif des gisements de gaz naturel aux Pays-Bas
 - o La fonction d’ombudsman et l’aspect transfrontalier des plaintes dans l’Union Benelux
 - o Le groupement Benelux de coopération territoriale
 - o La coopération entre les ambassades et les services consulaires du Benelux
 - o La lutte contre le dumping social, débat en présence de M. Schmit, ministre luxembourgeois du Travail, de l’Emploi et de l’Économie sociale et solidaire

- La mobilité de l’emploi dans le Benelux.

Le compte rendu peut être consulté sur l’hyperlien suivant:

http://benelux-parlement.eu/docs/02_PlenaireZitting/PV_verslag_maart2014_fr.pdf

Certains des thèmes traités ont fait l’objet d’un projet de recommandation qui a été soumis à la session plénière des 20 et 21 juin 2014.

Conférences

- Conférence « Forêts et Énergie », Wageningen, 15 novembre 2013;
- Journée d’étude sur la reconnaissance des diplômes et des compétences professionnelles, Eupen, 14 mars 2014.

Awards

Les 6 et 7 décembre 2013, le Parlement Benelux a décerné un “*award*” à quatre personnalités de premier plan ayant fait preuve d’un engagement exceptionnel en faveur du renforcement de la coopération entre les pays du Benelux: Mme Viviane Reding, vice-présidente de la Commission européenne, M. Jean-Claude Juncker, premier ministre sortant du Grand-Duché de Luxembourg, M. Jean Asselborn, ministre luxembourgeois des Affaires étrangères et M. Jack Biskop, qui a présidé le Parlement Benelux en 2011 et 2012.

Relations extérieures

Le Parlement Benelux a maintenu, durant l’année parlementaire écoulée, ses contacts privilégiés avec d’autres structures de coopération régionales comparables, telles que l’Assemblée balte et le Conseil nordique. Une délégation a notamment pris part à la Conférence trilatérale de l’Assemblée balte qui s’est tenue à Talinn les 24 et 25 avril 2014 sur le thème “*Multi-dimensional partnership to stop the trafficking in human beings*”.

Assemblée parlementaire de l’Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE)

L’OSCE est un accord de coopération entre 57 “États participants” d’Europe, d’Amérique du Nord et d’Asie centrale. Cet accord de coopération est issu de l’Acte final d’Helsinki de 1975 et la Charte de Paris de 1990.

En avril 1991, les délégués des parlements des États qui ont participé à la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe ont créé une Assemblée parlementaire (ci-après l’AP OSCE).

L’AP OSCE s’adosse à trois commissions qui correspondent aux trois corbeilles de l’Acte final d’Helsinki: la commission « Affaires politiques et Sécurité », la commission « Affaires économiques, Science, Technologie et Environnement » et la commission « Démocratie, Droits de l’Homme et Affaires humanitaires ».

La délégation belge est présidée par M. François-Xavier de Donnea (MR). Les députées Christiane Vienne (PS), Els Demol (N-VA), Nahima Lanjri (CD&V) et Ingeborg De Meulemeester (N-VA) en font également partie. Le Sénat est quant à lui représenté au sein de l’AP OSCE par Mmes Marie Arena (PS) et Lieve Maes (N-VA) et M. Gérard Deprez (MR).

La réunion d’automne a eu lieu du 13 au 15 octobre 2013 à Budva (Monténégro).

La 13^e session d’hiver de l’AP OSCE a eu lieu les 13 et 14 février 2014 à Vienne.

Les rapports de ces réunions, qui ont été déposés au nom de la délégation belge, peuvent être consultés sur l’hyperlien suivant du site internet de la Chambre:

http://www.lachambre.be/kvvcr/showpage.cfm?language=fr§ion=/pri/ovse&story=activity.xml&rightmenu=right_international

Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée

Madame Christiane Vienne a participé à la réunion de la commission politique, de sécurité et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée qui s'est tenue au Parlement européen le 7 novembre 2013.

Les thèmes suivants firent l'objet d'un échange de vues entre les membres de la commission politique:

- La problématique des réfugiés et de la crise humanitaire en Syrie
- Le processus de transition démocratique dans les pays arabes
- La relance des pourparlers israélo-palestiniens

Vous trouverez de plus amples informations sur les compétences et les activités de l'AP UPM lors de la 53^{ième} législature de la Chambre sous la rubrique « International » du site www.lachambre.be .